RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

LENVAL Agir pour l'enfance, pour le futur | INSTITUT DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

DOSSIER D'INSCRIPTION A LA PREPARATION

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE OU AIDE SOIGNANT-E

MERCI DE REMPLIR LE DOSSIER EN MAJUSCULE
Tout dossier incomplet sera rejeté

PHOTO

Nom :..... **Nom de jeune fille :**

Prénom :

Date et lieu de naissance : **Département**

Adresse :

.....

Code Postal : **Ville :**

Téléphone :**Email**.....@.....

Diplôme(s) obtenu(s) :

Projet de formation souhaité à la suite de la préparation : ☐ AP ☐ AS

Il est impératif de nous transmettre un numéro de téléphone et une adresse mail valides et lisibles

FINANCEMENT DE LA FORMATION :

☐Personnel
☐Par un organisme
☐Employeur.....

INFORMATIONS

Je déclare avoir pris connaissance des documents d'informations concernant la préparation à la formation d'auxiliaire de puériculture / d'aide-soignante, en annexe, et m'engage à en respecter les termes. ☐OUI ☐NON

Date : Signature :

DOCUMENTS À fournir pour l'inscription	Cocher les éléments que vous avez transmis à L'IFMEA	Vérification par L'IFMEA ne rien inscrire dans cette colonne
Fiche d'inscription à la préparation à la formation d'auxiliaire de puériculture ou aide-soignante dûment complétée, datée et signée avec photo collée		
Copie recto-verso de la carte d'identité ou passeport, en cours de validité		
CV avec une lettre de motivation		
Copie du diplôme		
Fiche de prescription si inscrite à Pôle Emploi ou Mission Locale		
Attestation prise en charge financière par employeur ou OPCO		
Un chèque de caution d'un montant de 25€ pour les éventuelles dégradations des ouvrages prêtés, du badge, non encaissé, qui sera détruit ou restitué en fin de formation.		

PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER D'INTÉGRATION

Selon le mode de prise en charge financière de la formation, fournir :

- **Si prise en charge financière personnelle :** fournir le règlement du coût de formation en espèces ou par chèque (possibilité maximale de 3 règlements)
- **Si prise en charge France Travail ou employeur :** le justificatif de la prise en charge

LA PROGRAMMATION

DEPOT DES DOSSIERS

Du 05 novembre 2026 au 08 janvier 2027.

LIEU :

INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE
Centre Simone Veil - 67-69 avenue de la Californie – 06200 NICE

A la suite du dépôt de votre dossier et de la vérification de sa complétude vous recevrez un mail de confirmation d'inscription

DATES DE FORMATION :

Les cours commenceront à partir du **lundi 18 janvier 2027** et se terminera le **lundi 10 mai 2027.**

TARIFS :

- Frais d'inscription : 50€
- Coût de la formation : 890€

COMPOSITION DE LA FORMATION :

- Suivi de parcours : accueil, bilans mi et fin de formation, régulations de groupe, suivis pédagogiques.

- « Bilan de parcours professionnel et scolaire » : accompagnement à la rédaction des documents constitutifs du dossier d'inscription à la sélection à l'entrée en formation :

 CV, lettre de motivation, analyse de situation et projet professionnel

- Préparation à l'entretien oral en lien avec l'analyse de situation ou le projet professionnel et la lettre de motivation.

- La formation : témoignage d'anciennes élèves de la formation préparatoire, en cours de formation AP et ayant finalisé leur formation AP/AS *+ immersion lors d'une demi-journée de formation à l'IFMEA*

- La profession :

Tables rondes des professionnels, réflexion sur l'identité et le positionnement professionnel

- Travail Personnel Encadré

Volume horaire : 84 heures

☐ INFORMATION RELATIVE À LA CONSTITUTION DU DOSSIER MEDICAL POUR ENTRER EN FORMATION D'AP :

Selon l'arrêté du 02 aout 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 du code de la santé publique, selon les articles 2 et 3 de l'arrêté sus nommé, « Les élèves ou étudiants sont soumis aux obligations d'immunisation notamment contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'hépatite B ». Compte tenu du calendrier vaccinal, notamment pour l'hépatite B, qui prévoit un délai de 5 mois entre la 2ème et la 3ème injection de vaccin, il est vivement conseillé aux candidats de répondre très rapidement à cette obligation, dès l'inscription au concours d'entrée et de consulter un médecin pour débuter ou compléter la vaccination. Les candidats ne seront admis sur les lieux de stage que s'ils peuvent justifier de leur immunisation contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'hépatite B, conformément aux dispositions prévues dans les articles 2 et 3 de cet arrêté.	***Nom et Prénom et signature du candidat précédée de la mention « déclare avoir pris connaissance de la présente information »:***

☐ PRECISION SUR L'APTITUDE PHYSIQUE :

Le métier d'auxiliaire de puériculture est un métier qui nécessite la capacité à mobiliser des enfants jusqu'à 18 ans et du matériel.	***Nom, Prénom et signature du candidat précédé de la mention « lu et approuvé » :***

☐ REGLEMENT SUR LE PAIEMENT DE LA FORMATION :

Toute formation commencée est due en totalité.	***Nom, Prénom et signature du candidat précédé de la mention « lu et approuvé » :***

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Déclare avoir pris connaissance de la présente note, de la notice d'information et du règlement du test de positionnement en annexe, en comprendre l'ensemble des termes et y adhérer sans réserve.

Signature du candidat précédée de la mention « Lu et approuvé »